



Arrêt maladie suite arrêt initial

Par **Nana72000**, le **06/03/2021** à **13:11**

Bonjour,

J'étais en arrêt maladie jusqu'au 5 Mars inclus, j'ai eu une prolongation jusqu'au 14 inclus, sur doctilib sauf que le remplaçant ne m'a pas envoyé un arrêt transmissible par voie électronique mais un arrêt que je dois aller chercher physiquement.

Lorsque je me suis rendu à son cabinet, j'ai trouvé porte de bois.

Sachant que mon arrêt était jusqu'au 5 inclus et que je suis prévue sur le planning le 6 et le 7 en repos hebdomadaire, puis je faire partir un arrêt à partir du 08 mars?

Merci il y a urgence.

Cordialement

Par **P.M.**, le **06/03/2021** à **16:27**

Bonjour,

Je ne comprends pas, si votre état de santé nécessite une prolongation, il ne devrait pas y avoir de reprise du travail entre temps...

En plus,, s'il y a reprise du travail avec un nouvel arrêt quelques jours après, il pourrait y avoir de nouveaux jours de carence pour les indemnités journalières...